

## CHAMBRE DES COMMUNES

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

## RÈGLEMENTATION DE L'EMPLOI D'EFFETS ET DE BILLETS PRÉSENTÉS À TITRE DE NANTISSEMENT

**M. S. Perry Ryan (Spadina)** demande à déposer le bill n° C-63, réglementant l'emploi d'effets et de billets présentés à titre de nantissemement dans les opérations à crédit visant des articles de consommation.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

## LA LOI SUR LA DÉPUTATION

## MODIFICATION VISANT À CHANGER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION DE LAPOINTE

**M. Gilles Grégoire (Lapointe)** demande à déposer le bill n° C-66, modifiant la loi sur la députation.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

## L'HYMNE NATIONAL

**M. S. Perry Ryan (Spadina)** demande à déposer le bill n° C-64, prévoyant un hymne national canadien.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

## LA DÉFENSE NATIONALE

## A PROPOS DE VOLIS D'ARMES ET DE MUNITIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre au sujet du vol par effraction, qui a eu lieu ce matin au manège militaire de Shawinigan (Québec), de fusils, de carabines semi-automatiques et autres armes semblables. Le premier ministre est-il en mesure de dire quelles mesures actuelles ou antérieures visent à protéger le personnel des forces armées et les armes et munitions dans les entrepôts, contre un comportement aussi infâme, qui, après ce deuxième délit, ne peut conduire qu'à l'outrage envers les autorités et confirmer le sentiment que l'anarchie règne dans les régions où sont situés ces entrepôts?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je prie le ministre de la Défense nationale de traiter cette question.

**L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, j'ai reçu un rapport préliminaire au sujet de l'effraction commise ce matin, mais un certain nombre des renseignements contenus dans le rapport n'ont pas encore été confirmés. Je soupçonne

[M. Scott.]

que certains des premiers renseignements que renfermait le rapport ne sont pas exacts. Donc, au lieu de présenter immédiatement un compte rendu sur des faits qui ne seraient peut-être pas prouvés, je préfère envisager la question de l'honorable représentant comme un préavis et préparer un compte rendu détaillé que je communiquerai à la Chambre demain.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, même si le ministre cherche à obtenir des renseignements sûrs, ne peut-il dire à la Chambre quelles mesures on a adoptées pour éviter que pareils incidents se reproduisent? J'ai dit, il y a un moment, qu'il y avait eu deux effractions mais je crois comprendre qu'il s'agit ici d'un troisième cas. Que fait-on? Quelle protection offre-t-on à nos forces armées?

**Une voix:** Le ministre devrait démissionner.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je ne vois pas ce qu'il y a de risible dans ce que j'ai dit. Ces hommes ont été ligotés et je voudrais savoir quelles mesures prend l'affable ministre, en sus de son sourire aux députés.

**L'hon. M. Hellyer:** Monsieur l'Orateur, je l'ai dit hier, certaines mesures de précaution ont été prises. J'imagine que des mesures semblables ont été adoptées cette fois encore. On tâchait, paraît-il, d'ouvrir le coffre-fort où étaient entreposés les organes mobiles des armes, mais il s'agit d'un point au sujet duquel j'attends confirmation.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Une question supplémentaire. Dans son rapport le ministre dira-t-il à la Chambre si quelqu'un était de service au magasin d'armes un gardien par exemple, et si les personnes qui y sont entrées par effraction l'ont fait avant que le personnel arrive au travail à 7 h. 40 ce matin? Vu que le ministre prépare un rapport pour la Chambre, nous dirait-il maintenant, ou quand il déposera celui-ci, s'il est habituel de laisser les entrepôts d'armes sans protection durant la nuit et si c'est là un exemple des mesures de sécurité que prend son ministère et dont il nous a parlé hier?

**L'hon. M. Hellyer:** Je croyais m'être expliqué clairement hier à ce sujet. Dans certains cas, les entrepôts d'armements ne sont pas protégés nuit et jour parce que ce serait peu possible. Dans le cas actuel, il y avait des personnes de service et, sauf erreur, les voleurs armés en ont ligoté trois avant de prendre la fuite avec le matériel qu'ils ont pu trouver.

**M. Douglas:** Ces trois hommes qu'on a trouvés ligotés n'étaient-ils pas arrivés sur les lieux pour commencer leur journée de